

Le Festival itinérant de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin aura lieu du 12 au 16 novembre



Pour sa quinzième édition, le Festival itinérant de la <u>Communauté d'Agglomération Ventoux</u> <u>Comtat Venaissin</u> (CoVe) fera étape dans 5 communes du Comtat : Bédoin, Beaumes-de-Venise, Gigondas, Sarrians et Carpentras avec au programme, un spectacle jeune public ainsi que quatre concerts au tarif unique de 6€.

Ces soirées d'automne sont programmées avec le concours des Passagers du Zinc, ce qui permet de



proposer une programmation de qualité, accessible à tous avec des têtes d'affiches mais aussi des artistes émergents. Il y aura notamment Clinton Fearon, l'un des papes du reggae, qui nous présentera son dernier album *Jah is Love*, accompagné sur scène par le backing-band The Riddim Source. Le concert de Charlie Winston, révélé au public avec l'indémodable *Like a hobo*, affiche déjà complet. C'est un concert exceptionnel de clôture des soirées d'automne au Cabaret à Carpentras sous le magnifique chapiteau Magic Mirrors.

Le jeune public n'est pas oublié avec un concert du musicien bricolo Nicolas Bras à Bédoin. C'est dans l'église de Beaumes-de-Venise que se produira le quatuor vocal Tant que li siam qui explore des poèmes provençaux. La salle des fêtes de Gigondas accueillera le 'Mentalo Tour' de R.Wan : un spectacle inédit qui célèbre et résume 25 ans passées sur les routes de France et du monde, 3 albums avec Java, 3 albums avec Soviet Suprem, 6 albums solos.

Au programme

Mercredi 12 novembre. 16h. 2 et 4€. Nicolas Bras. Jeune Public. Salle des Fêtes. Bédoin. Jeudi 13 novembre. 21h. 6€. Quatuor Tant que li siam. Eglise. Beaumes-de-Venise. Vendredi 14 novembre. 21h. 6€. R.Wan mentalo Tour + Makizar. Salle des fêtes. Gigondas. Samedi 15 novembre. 21h. 6€. Clinton Fearon+ Fatum Fatras. Salle des Fêtes de Sarrians. Dimanche 16 novembre. 21h. 6€. Charlie Winston. Chapiteau Le Cabaret. Carpentras.

Du 12 au 16 novembre. Association des deux mains • Les Passagers du Zinc. 6 Avenue Léon Vachet. 13160 Châteaurenard. 04 90 90 27 79.

Thucy : protéger les entreprises contre les cyberattaques



Ecrit par le 5 décembre 2025



La cybersécurité est une problématique essentielle à prendre en compte par les entreprises. Thucy est une société basée à Carpentras et spécialisée dans ce domaine technique, avec l'apport de solutions préventives et curatives contre des attaques éventuelles. Trois jeunes associés développent ce concept.

En 2020, <u>Samy Scanna</u> et <u>Sylvain Borreda</u> décident de lancer leur entreprise en cybersécurité. Les deux copains viennent d'obtenir leur Master en cybersécurité, sous forme d'apprentissage à Pertuis auprès de la <u>CCI</u>. « Au lancement de l'entreprise, nous n'avions pas de local professionnel et nous travaillions chez nous à Carpentras. » L'entreprise se développe peu à peu, elle peut alors embaucher un apprenti en 2022.

Un troisième associé

En 2023, les deux jeunes créateurs rencontrent Thibaud Perrard. Ils décident alors de créer un trio d'associés en créant l'entreprise Thucy, qui vient de la fusion de Volt Security, créée par Samy et Sylvain, et Thucidide, lancée par Thibaud.



Quatrième année à Mon premier bureau

L'entreprise s'est installée en 2022 au Château Durbesson qui abrite <u>Mon premier bureau</u>, loué pour les créateurs d'entreprise de services par le service Développement économique de la <u>CoVe</u>. « Cela été une belle opportunité pour nous sur l'aspect financier car le tarif des loyers est avantageux. Nous sommes dans deux bureaux ici jusque mai 2026 car la durée maximale d'occupation est de 4 ans », explique Samy Scanna qui est basé à Carpentras avec Lana qui est en apprentissage, les deux autres associés étant allés s'installer à Aix-en-Provence. Le projet est de créer rapidement un bureau sur cette ville des Bouches-du-Rhône.



Samy Scanna loue son bureau à Carpentras à la CoVe. © Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Le concept

« En premier lieu, je veux dire que nous travaillons toujours dans une dimension éthique. Notre métier a deux facettes : l'offensif et le défensif. Pour l'offensif, nous mettons dans la peau d'un hacker. Nous attaquons les entreprises en recherchant les failles de sécurité. Une fois ce diagnostic établi avec une cartographie de tous les vecteurs d'attaque, nous les aidons à corriger ces vulnérabilités informatiques », indique Samy Scanna. Un rapport est alors établi avec des préconisations et un plan d'action proposés. Un accompagnement est également assuré pour la mise en place de ces corrections avec les outils nécessaires. Cette prestation concerne plutôt les entreprises d'une certaine taille, comme les ETI ou les grands groupes.

L'entreprise est référencée en tant que prestataire Cybermalveillance, label donné par l'État. Cela lui permet d'être plus facilement contacté par les entreprises grâce à une plate-forme dédiée. Il s'adresse



plus particulièrement aux particuliers, au TPE, et aux PME.

L'autre label de l'entreprise est ExpertCyber, label délivré par l'ANSSI, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Il s'adresse plus particulièrement aux entreprises de taille importante que sont les ETI et les grands groupes

Des entreprises qui travaillent dans des secteurs d'activités sensibles comme la défense ont l'obligation d'avoir recours à la cybersécurité.

L'approche défensive

Le second volet de compétences apporté par Thucy est le défensif. Il s'agit alors pour Thucy d'apporter des solutions de protection à des entreprises de toutes tailles, de la PME aux grands groupes. Elle déploie des solutions de sécurité avec la mise en place d'outils comme les pare-feux, la sensibilisation auprès des utilisateurs de l'entreprise ainsi que l'installation de solutions antivirales. « La majeure partie de notre activité concerne du préventif. Il arrive néanmoins que l'entreprise soit attaquée. Nous devons alors appliquer une méthode curative très urgente. » Les cyberattaques sont en effet une catastrophe pour les entreprises car tout est alors bloqué comme le système de paye ou les commandes par exemple. « Ce phénomène est de plus en plus important mais les entreprises y sont en revanche de plus en plus sensibles en se protégeant davantage que par le passé. »

Un second métier

L'autre métier de l'entreprise est l'infogérance qui consiste à gérer le parc informatique d'une entreprise. « Cette activité représente une petite part dans l'entreprise mais nous y ajoutons pour nos clients notre approche cybersécurité qui est véritablement l'ADN de l'entreprise. Nous avons à ce jour cinq clients dans le Vaucluse. » Grâce à leur formation cybersécurité, les trois trentenaires assurent également des formations jusqu'à Bac+5 auprès de la CCI à Avignon.

Un logiciel créé

Thucy vient de lancer un logiciel autonome, Data Shields. Les entreprises peuvent y souscrire sous forme d'abonnement. Cet outil permet de surveiller toute la surface exposée sur internet. Dès qu'il y a une anomalie détectée sur une fuite d'informations, le logiciel envoie alors une alerte. « Nous sommes évidemment passionnés d'informatique. À ce jour, ce nouveau logiciel a été commercialisé auprès d'une dizaine d'entreprises de toutes tailles dont un grand groupe. »

Les perspectives de l'entreprise sont de consolider toutes ses prestations auprès d'un plus grand nombre de clients. La recherche et développement, dada de ces trois jeunes créateurs, doit également permettre à terme de sortir de nouveaux produits. L'entreprise va rester à Carpentras et l'ouverture d'un nouveau bureau à Aix-en-Provence va lui apporter un nouveau bassin économique potentiel.

Des chiffres:

- Chiffre d'affaires 2025 : 200 000€ (idem à 2024)



- Pour les collectivités de moins de 25 000 habitants : 1 collectivité sur 10 déclare avoir été victime d'attaques dans les 12 derniers mois
- Un baromètre révèle que 44% de ces collectivités s'estiment faiblement exposées, tandis que 53% pensent bénéficier d'un bon niveau de protection.

Menaces principales pour les entreprises / associations (répartition des demandes d'assistance) :

- Hameçonnage : 21%

- Piratage de compte : 20%

- Rançongiciel : 12%

Fraudes aux virements : forte hausse en volume (+29%)Défigurations de site Internet : baisse en volume (-17%)

- Attaques DDoS : baisse (-4%)

Source : rapport de <u>cybermalveillance.gouv.fr</u> (ANSSI)

Papilles et Provence : du sirop 100 % naturel



Ecrit par le 5 décembre 2025



<u>Élodie Fructus</u> a créé son entreprise de sirop à base de fruits à 100%, <u>Papilles et Provence</u>. Elle vient d'emménager dans les locaux de la <u>CoVe</u>, <u>Ma première usine</u>, à Carpentras. L'entreprise a de belles perspectives de croissance.

« J'ai lancé mon entreprise toute seule il y a deux ans et demi, en mars 2023. Juste avant, j'étais dans la pépinière d'entreprises Potentiels pendant un an. Cela m'a permis de maîtriser les rudiments du chef d'entreprise », explique Élodie Fructus, ingénieure de formation en procédés. Avant de se lancer dans la grande aventure de l'entreprenariat, elle a acquis une expérience industrielle durant 12 ans dans différentes entreprises.

Elle lance son entreprise avec le statut d'EURL sur la commune de Pernes-les-Fontaines chez elle. Elle reste seule dans l'entreprise jusqu'en septembre 2024. Son frère Alban se joint alors à l'aventure en s'occupant plus particulièrement de la communication.



Transfert à Ma première usine

« Dès le début de la société, j'avais postulé pour un local à Ma première usine gérée par la CoVe, sur le site du Marché-gare de Carpentras. » Elle a l'opportunité de décrocher un outil adapté à son projet d'une surface de 150 m². La brasserie Agora a en effet quitté les lieux en 2025 pour un transfert toujours sur le Marché-gare. « Ce site de production est très intéressant pour moi, d'abord sur le plan financier. Nous pouvons rester jusqu'à quatre ans pour lancer notre affaire. Il y a trois parties, la production, le stockage et un bureau avec une petite surface de vente. »

Du sirop de fruits frais

Le concept est le suivant : le sirop est fabriqué à partir de fruits à 100%, sans aucun ajout d'arômes. Le taux de sucre est de 55%, contre 66% en moyenne pour les autres fabricants de sirops. Tout est fabriqué de façon artisanale. « Je rince en premier lieu les fruits puis je les dénoyaute. Je les broie ensuite pour obtenir du jus de fruits. Je rajoute enfin du sucre et j'en fais du sirop. »



Ecrit par le 5 décembre 2025



Pour avoir l'appellation de sirop, le taux de sucre doit être de 55 % minimum.

Les fruits utilisés dans les sirops de l'entreprise sont 100% naturels et 100% locaux. Le producteur le plus à ce éloigné fournit des citrons bio et il se situe à Berre l'Etang. À titre d'exemple, les kiwis viennent de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Il y a les parfums classiques mais également des assemblages comme fraise-basilic ou poire-gingembre. La société travaille sur la réalisation d'un sirop de pomme.

Il existe trois conditionnements vendus en flacon de verre qualitatif : 500 ml pour la restauration hors foyer comme les bars, 250 et 100 ml pour le particulier.

Une vente diversifiée

La commercialisation de ces sirops premiums s'est faite dans un premier temps principalement sur les



marchés locaux. « Nous sommes également très présents sur toutes les festivités locales durant l'été. Pour développer encore davantage l'activité, nous sommes allés démarcher des épiceries fines, des cavistes, des salons de thé. Nous allons également proposer nos produits dans la boutique au sein de notre local. Le bouche-à-oreille depuis plusieurs mois est efficace. Nous avons ainsi des clients d'Aix-en-Provence, Belgique ou encore Bretagne qui nous ont demandé nos produits », indique Élodie Fructus. L'entreprise travaille également avec des producteurs locaux en leur réalisant leur propre sirop. C'est le cas par exemple avec un producteur de figues.

Chiffres:

- Chiffre d'affaires en croissance de +150% en 2025 versus 2024
- 3 formats de flacons commercialisés
- **18** parfums
- A titre d'exemple, 2 kilos d'abricots sont nécessaires pour faire 1 litre de sirop

Le process

Élodie Fructus investi dans du matériel pour améliorer son process, même si l'ensemble est artisanal. « Jusqu'à l'année dernière je faisais tout à la main. Mais l'acquisition d'une dénoyauteuse a permis un gain de temps. Le fruit est ensuite broyé donnant une pulpe de fruits. »

La seconde acquisition est un pressoir. La pulpe est pressée donnant un jus de fruits après deux passages. Une phase de décantation est d'ensuite nécessaires pour éviter les dépôts.

Le jus de fruits récupéré est ensuite chauffé dans une cuve avec l'ajout de sucre. Un peu de jus de citron pressé est ajouté permettant de baisser le pH et d'améliorer la conservation du produit.

Un chauffage à 85°C (pasteurisation à chaud) permet d'obtenir une DLC du sirop à trois ans. Après 30 minutes d'attente, un embouteillage à chaud est réalisé dans les flacons en verre qui viennent de Sorgues.



Ecrit par le 5 décembre 2025





Élodie Fructus a récemment investi dans du matériel



L'entreprise a fait l'acquisition d'une dénoyauteuse venant d'Italie

©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

CoVe : tout savoir sur la gestion des déchets



en cette rentrée



Horaires des déchetteries, collecte des biodéchets, ou encore broyage à domicile... À la rentrée, la <u>communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin</u> (CoVe) a mis en place quelques modifications concernant la gestion des déchets.

Depuis ce lundi 15 septembre, les différentes déchetteries intercommunales ont repris leurs horaires standards, qui devraient rester inchangés jusqu'au 14 juin 2026. Ainsi, celles d'Aubignan, Carpentras et Caromb sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. La déchetterie de Malaucène est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h30, et le mercredi et samedi de 13h30 à 17h. Enfin, celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi de 8h à 12h30.

Cependant, il faut noter que la déchetterie de Caromb est totalement fermée jusqu'au samedi 27 septembre (inclus) pour cause de travaux visant à moderniser le site et à fluidifier l'accès à la déchetterie. La chaussée sera refaite, les caisses de dépôt déplacées, et une nouvelle voie d'accès,



accompagnée d'une nouvelle signalétique, sera créée spécialement pour le dépôt de déchets verts.

Les biodéchets

En cette rentrée, la CoVe a lancé une collecte expérimentale des biodéchets. Ces derniers représentant un tiers de nos poubelles, huit bornes ont été installées sur la ceinture autour du cœur de ville. La première collecte des bornes a été faite ce lundi 15 septembre.

Les habitants peuvent donc y jeter les déchets alimentaires comme les épluchures, les coquilles d'œufs, les sachets de thé et de tisane, les aliments périmés ou non consommés, les restes de repas, etc.



Carte des bornes de biodéchets. © CoVe



Ecrit par le 5 décembre 2025

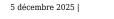
Le broyage à domicile

Au début du mois de septembre, l'Agglomération a remis en place le service de broyage à domicile. Les interventions se font sur rendez-vous (au 0 800 04 13 11) les mercredis et jeudis.

Pour 40€, les agents peuvent traiter 6m³ de déchets verts, dont des résidus de taille de haies ou d'arbustes, mais aussi des branches de 10cm de diamètre maximum.

Mazan-Carpentras, Une nouvelle voie partagée pour promouvoir le vélo







Cette nouvelle liaison, créée pour promouvoir le vélo entre Mazan et Carpentras, relie des centres d'intérêts comme les écoles, le travail, les commerces, les loisirs et les lieux de démarches administratives. Elle se situe Chemin d'Embanay, sur un trajet de 5 km, qui accueille quotidiennement 2 250 véhicules.

La Ville de Mazan, La CoVe et le Département de Vaucluse ont pensé à cette voie partagée, dont une partie se déroule en voie verte -5 km et moins de 20 minutes en vélo- pour proposer une alternative à la voiture, aux habitants de Mazan, dans le cadre de leurs activités quotidiennes comme se rendre au travail, dans les établissements scolaires, les commerces, les services publics, le pôle santé, les pôles d'échanges multimodaux...



le jour de l'inauguration, des cyclistes partant en même temps de la place de la mairie à Mazan, et dans l'autre sens du lycée JH Fabre à Carpentras, se sont rejoints sur le chemin d'Embanay à Carpentras, devant le Domaine des Cambades, pour la cérémonie d'inauguration Copyright CoVe Communication

Les chiffres

Le coût des travaux est de presque 1,320M€ -1 319 882M€ pour être précis. La Ville de Carpentras est



Ecrit par le 5 décembre 2025

intervenue à hauteur de plus de 717 000€; le Département de Vaucluse pour plus de 267 000€; la Ville de Mazan pour presque 243 000€, tous pour les travaux de voirie et la CoVe pour presque 93 000€ au titre de la signalétique au sol et des panneaux. Les subventions sont intervenues pour l'Etat à hauteur de plus de 415 000€; la Région Sud pour plus de 216 000€ et la CoVe au titre des fonds de concours versés aux communes pour presque 192 000€.

Les travaux

Les travaux ont débuté en février 2025 pour une mise en service de la voie en juin. Les travaux ont concerné 5 km de voierie partagée et le marquage au sol, 15 intersections, 12 panneaux de balisage informatif itinéraire cyclo et 8 ralentisseurs.

Schéma directeur vélo

Cette liaison cyclable Mazan-Carpentras est le 1er itinéraire mis en service dans le cadre du schéma directeur vélo de la CoVe -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin- et du Plan climat. Il vise à diminuer la pollution atmosphérique et préserver le cadre de vie, avec trois objectifs : répondre aux besoins de déplacement utilitaire en vélo, créer un environnement sécurisé et développer un moyen de déplacement alternatif aux modes motorisés. Le projet global vise à l'aménagement d'un maillage de 262 km intercommunal et interconnecté, dont 238 km sur le territoire de la CoVe.





Inauguration de la voie partagée par les élus Copyright CoVe avec, entre autres, Corinne Testud Robert conseillère départementale ; Serge Andrieu maire de Carpentras, J acqueline Bouyac présidente de la CoVe,

Une levée de fonds pour les Dentelles de Montmirail







Des élus, des habitants et des associations viennent de monter une campagne de collecte de fonds privés au profit des Dentelles de Montmirail. Mission ? Accompagner la régénération naturelle et de plantations du lieu, suite au changement climatique et à l'incendie dévastateur du 17 août 2021. Pour travailler ensemble efficacement, les acteurs du territoire ont créé le Cigefor-Dentelles -Concertation innovante pour la gestion forestière durable dans les Dentelles de Montmirail-. La collecte s'organisera via Respir.

À la suite de l'incendie dévastateur d'août 2021 qui a détruit 240 hectares de forêts, de landes et de vignes, les propriétaires publics et privés se sont réunis au sein de l'Association Syndicale Libre des Dentelles (ASL) pour porter la vision de gestion durable de cet espace remarquable.



Dentelles de Montmirail Copyright A. Hocquel PNR Mont Ventoux

Mission

Travailler à la défense des forêts contre l'incendie, à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique, à la séquestration de carbone, à la production de bois d'œuvre, de bois énergie et de bois d'industrie, à l'accueil, au paysage et aux autres usages comme la chasse, le pastoralisme, la cueillette des champignons, les activités de loisir ...



Le plan de gestion

Le plan de gestion réunit l'association syndicale libre des Dentelles (Asl des Dentelles); Le centre national de la propriété forestière délégation Paca (Cnpf Paca); Le parc naturel régional du Mont Ventoux; La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove); La ligue de protection des oiseaux (Lpo); La fédération nationale du bois, délégation Provence Alpes (FNB Provence Alpes); L'office national des forêts Unité Ventoux; L'office national des forêts Pôle Dfci Bouches-du-Rhône /Vaucluse; Les communes forestières de Vaucluse (Cofor Vaucluse); Le centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam); L'institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT).

La levée de fonds

Si les travaux peuvent d'ores et déjà bénéficier d'un soutien de la Région Sud à hauteur de 60% dans le cadre de son dispositif 5 millions d'arbres, certains travaux forestiers, en raison de leur complexité de mise en œuvre, apparaissent déjà comme déficitaires, nécessitant l'organisation d'une campagne de collecte de fonds. Celle-ci s'adressera plus particulièrement aux acteurs économiques désireux de soutenir des actions forestières responsables. La levée de fonds -par mécénat et parrainage- se fera via l'association Respir qui réunit propriétaires forestiers et financeurs privés sensibles à la transition écologique, en faveur de la gestion durable et la préservation des espaces forestiers régionaux.

Les communes concernées

l'Association Syndicale Libre des Dentelles (ASL) rassemble 120 propriétaires répartis sur 9 communes : Le Barroux, Beaumes-de-Venise, Gigondas, Lafare, La Roque-Alric, Malaucène, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Suzette et Vacqueyras, pour une surface de 1 288 hectares de forêts.

Le tout

Le tout a été orchestré tout dernièrement à Saint-Hippolyte-le-Graveyron, avec des représentants de l'Etat, de la Région Sud Provence -Alpes-Côte d'Azur, de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, de la Mairie de la commune de Saint-Hippolyte-du-Graveyron, du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), de l'association Respir et de l'Association Syndicale Libre des Dentelles de Montmirail.

En savoir plus

Massif emblématique du Vaucluse, les Dentelles de Montmirail se distinguent par leurs crêtes spectaculaires sculptées par l'érosion et leur richesse écologique. Classé en forêt de protection depuis 1982 sur plus de 3 000 hectares, entièrement couvert par le plus vaste site inscrit du département (11 105 ha), ce territoire est majoritairement composé de propriétés privées.









(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens



La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'<u>Anah</u> (Agence nationale de l'habitat), <u>la Région</u> et le <u>Département</u> programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la <u>Cove</u> -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).



Réinvestir dans le parc ancien

Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne techniquement, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

Aubignan, Malaucène et Mazan

Trois communes du programme '<u>Petites villes de demain'</u>: Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle <u>OPAH-RU</u> -Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

Priorité aux centres anciens

La Cove a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.



Ecrit par le 5 décembre 2025



Copyright Freepik

Les travaux éligibles

Travaux d'économie d'énergie: isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation; Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap;

Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;

Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Exemple d'un projet de rénovation globale

Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes.



Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à $1\,000$ €, $4\,500$ € de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de $6\,486$ €.

Soliha Vaucluse

La CoVe a missionné <u>Soliha Vaucluse</u>, -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

Des réunions d'informations pour les habitants

Pour lancer ce nouveau disposif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Vidéo du 17 octobre 2024

Synergie inter-entreprises : un outil pour optimiser les collaborations avec Carpensud et la CCI 84



Ecrit par le 5 décembre 2025



<u>L'association Carpensud</u> dont le rôle est de promouvoir le développement économique de ses entreprises adhérentes sur la zone autour de Mont Ventoux notamment a convié ses membres à une après-midi dédiée aux synergies possibles entre les entreprises. Ceci peut se faire dans de nombreux domaines comme la mutualisation des déchets par exemple. 30 entreprises étaient présentes pour l'occasion dans les locaux de la Gare numérique à Carpentras, gérée par la Cove. L'après-midi était animée par <u>la CCI du Vaucluse</u> qui dispose de <u>l'outil ACTIF</u>, levier innovant permettant d'identifier d'optimiser les collaborations interentreprises.

L'atelier proposé s'inscrivait dans la continuité <u>du projet EIT (écologie industrielle et territoriale) initié</u> <u>en septembre dernier</u> et mené par Carpensud. Ce dernier a permis de mettre en évidence un fort besoin de la part des entreprises en mutualisation. Cette démarche permet une démarche écologique mais également une réduction des coûts dans de nombreux domaines. Cette seconde initiative, en partenariat avec la CCI du Vaucluse s'inscrit dans le prolongement du projet EIT avec un soutien de la région PACA. Carpensud a d'ailleurs lancé une nouvelle commission EIT qui a pour but de mettre en œuvre ce projet territorial. L'objectif principal est d'optimiser les ressources qui entrent dans l'entreprise et les déchets qui en sortent sur son territoire, afin de réduire l'impact sur l'environnement.

(Vidéo) Carpensud à la pointe de l'écologie industrielle et territoriale



22 rendez-vous concrets

Les chefs d'entreprise présents à la gare numérique ont pu réfléchir ensemble à l'aide de l'outil ACTIF de la CCI. L'après-midi a été animé par des chargés de mission la CCI maîtrisant le concept. À partir des annonces de chacun, des synergies ont été identifiées permettant de renforcer les collaborations interentreprises, autour de 40. Ces synergies ont donné lieu en fin de réunion à 22 rendez-vous concrets programmés entre les entreprises présentes.

« Je suis satisfaite de cet après-midi. Les entreprises participantes ont bien vu l'importance de la mutualisation grâce à cet outil de la CCI. L'objectif est bien évidemment de suivre cela pour en évaluer les actions concrètes qui seront réalisées » explique <u>Sophie Montmasson</u>, animatrice de Carpensud.

« Être également facilitateur entre différents acteurs du territoire. »

Tomas Redondo, directeur général de la CCI du Vaucluse

« Nous voulons réitérer cette expérience de collaboration avec les autres EPCI du département, complète Tomas Redondo, directeur général de la CCI du Vaucluse. Nous avons des conventions avec l'ensemble des EPCI du territoire de Vaucluse. Le maillage qui existe entre une association d'entreprises comme Carpensud, la Cove qui accueille cet événement dans la Gare numérique, et la CCI est une chose profitable. La CCI y est dans sa pleine mission d'accompagner les entreprises mais d'être également facilitateur entre différents acteurs du territoire. Au travers de l'outil ACTIF développé par la Chambre de commerce, les entreprises vont pouvoir évaluer leurs besoins et voir les synergies possibles avec les autres en créant une véritable réseau de coopération interentreprises. Nous sommes animateurs durant cet après-midi pour Carpensud qui a le pilotage de ce projet. »

Carpensud est l'une des plus anciennes associations entreprises du Comtat venaissin et du Vaucluse. Elle compte 150 adhérents et a 25 ans d'existence. Elle est organisée en commission au nombre de sept : économique, emploi-jeunesse-formation, événements, relations extérieures communication, écologie et EIT qui a concerné cet après-midi de travail à la Gare numérique.

(Vidéo) Voie verte de Carpentras, la Traverse du marché vient d'être inaugurée



Ecrit par le 5 décembre 2025



La Traverse du marché, débute à Carpentras, avenue des marchés pour se faufiler, 600m plus loin, entre deux bâtiments d'expéditeurs de fruits et légumes puis longe l'enceinte du Champion mondial des saveurs et des pistes des auto-écoles pour la conduite des poids lourds avant de se raccorder à la Via Venissia. C'est une nouvelle voie verte qui permet de mieux desservir la principale zone économique du territoire de la Cove. Elle offre une alternative aux déplacements motorisés pour adopter le vélo ou les déplacements à pied lors des trajets quotidiens.

Cette nouvelle voie de 3 mètres de large s'étend sur 600 mètres de long. Son revêtement poreux de couleur claire est pensé pour éviter les îlots de chaleur de l'été. Un éclairage et des caméras de vidéosurveillance surplombent l'itinéraire dont l'aménagement paysager apporte une touche de verdure au milieu des bâtiments industriels qui l'entourent. Les travaux de ce nouvel équipement ont duré 5 mois -de septembre 2024 à février 2025-.

La CoVe à vélo

Cet aménagement fait partie du programme 'La CoVe à Vélo 2024 – 2029' et offre un accès plus direct et sécurisé à l'avenue des Marchés depuis la Via Venissia. À terme, une continuité sera assurée avec un aménagement qui empruntera l'avenue des Marchés pour relier les pôles d'activités Bellecour, également



inclus dans le programme 'La CoVe à Vélo 2024 - 2029' et Marché Gare.

Favoriser les déplacements à vélo

Mission : encourager l'usage du vélo et les autres moyens de déplacement doux auprès des salariés de ce bassin d'emplois comptant 228 entreprises, 141 pour l'avenue des marchés, le marché gare et Terradou, et 87 sur les zones de Bellecour. En privilégiant l'usage du vélo pour ses habitants, la CoVe souhaite ainsi réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et améliorer la qualité de l'air.



Jacqueline Bouyac coupant le ruban, Copyright La Cove

Les chiffres

Les travaux et l'aménagement de la Traverse du marché, voie verte de Carpentras reliant la Via Venessia à l'avenue des marchés se sont élevés à plus de 482 784 HT. Dans le détail : l'aménagement de la voirie, la signalisation et le mobilier (SRMV) ont coûté plus de 395 857€ HT ; L'aménagement paysager (Sport Paysage Service) : 35 151€ HT ; l'Éclairage public et sécurité (SPIE City Networks) plus de 51 775€ HT dont plus de 211 690€ HT de financement CoVe et 271 094€ HT de financement partenaires : l'État à hauteur de 180 223€, et la Région à hauteur de 90 871€.

Mieux circuler à vélo entre Mazan et Carpentras



La traverse du marché ainsi que la voie verte réalisée entre Mazan et Carpentras a pour but de faciliter les déplacements en vélo et, en cela, d'offrir une alternative à la voiture pour se rendre à Carpentras dans le cadre du travail, de l'accès aux établissements scolaires, aux commerces, services publics, pôle santé.

Jacqueline Bouyac

« Depuis 2020, la CoVe est engagée dans un plan climat ambitieux avec un schéma directeur vélo reconnu au niveau national, a relaté <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la Cove. En effet, avec la Communauté de communes de Serre Ponçon, notre voisine des Hautes-Alpes, nous sommes les deux seules collectivités pour toute la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur à avoir été lauréates du projet national 'Territoire cyclable'. Au chapitre du bilan carbone, le transport est responsable de près de 40% des émissions de CO2 sur le territoire de la CoVe. »



• • • • A terme, aménagement qui empruntera l'avenue des Marchés pour relier le Marché Gare et les pôles d'activités Bellecour

Une reconnaissance nationale

« Grâce à cette reconnaissance, nous bénéficions d'un accompagnement financier de l'État de 2,7M€ qui va nous permettre d'accélérer notre programme d'aménagements cyclables, a précisé la présidente de la Cove. Notre ambition est de faciliter, autant que faire se peut, les déplacements doux entre le domicile et le lieu de travail et ce projet est exemplaire dans la mesure où il privilégie l'accès à une zone



économique. Grâce à cette voie verte et la Via Venaissia, un habitant de Pernes peut désormais venir à vélo en toute sécurité pour travailler sur la zone du marché gare. Notre ambition est de connecter totalement la Via Venaissia à la commune de Carpentras. »

Près de 5 mois de travaux pour aménager la voie cyclable entre Carpentras et Mazan

Ils étaient là

La Traverse du Marché a été inaugurée vendredi 28 février, devant l'entrée du Marché Gare par Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, Serge Andrieu, maire de Carpentras et vice-président délégué à l'attractivité et à l'économie locale et Norbert Lepatre, conseiller communautaire délégué aux pistes cyclables.